

Trois agences européennes épinglées pour leur gestion

Les eurodéputés sanctionnent les autorités du médicament, des aliments et de l'environnement

Le Parlement européen a voté, jeudi 10 mai, le report des « déchargés budgétaires » de trois agences de l'Union : l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA), l'Agence européenne du médicament (EMA) et l'Agence

européenne de l'environnement (EEA). Une telle décision revient à ne pas donner quitus aux trois agences de leur gestion pour l'exercice 2010, et constitue pour ces trois instances un cuisant camouflet.

Le Monde

Samedi 12 mai 2012

Il n'y a, pourtant, nulle surprise. Les parlementaires européens ont suivi les décisions adoptées fin mars par la commission du contrôle budgétaire du Parlement. Celle-ci avait formulé des observations sévères à l'endroit de l'EFSA, l'appelant à « corriger les faiblesses de ses procédures de recrutement, qui portent préjudice à la transparence de ces procédures » ainsi qu'à remédier aux situations de conflit d'intérêts potentiel régulièrement dénoncées par les ONG.

Conflit d'intérêts

Il est, de plus, demandé à l'EFSA de « considérer comme un conflit d'intérêts la participation actuelle ou récente de membres de son conseil d'administration, de ses comités ou de ses groupes de travail ou de son personnel aux activités de l'ILSI [International Life Science Institute] ».

L'ILSI est une organisation regroupant les principaux industriels de l'agroalimentaire, de la chimie ou encore de la pharmacie. La veille du vote, dans une malheureuse collision d'événements, l'EFSA avait annoncé le départ de la présidente de son conseil d'administration, Diana Banati, pour l'ILSI, dont elle prend la direction exécutive pour l'Europe.

Les députés européens jugent en outre « inacceptable » que chaque réunion du conseil d'administration de l'EFSA, qui compte 15 membres, coûte en moyenne 92 630 euros, « près de trois fois plus » que le deuxième conseil d'administration le plus coûteux des autres agences de l'Union.

Des jugements sévères sont également portés sur le cœur même de l'activité scientifique de l'EFSA, les parlementaires considérant que « l'évaluation des produits ne devrait pas reposer seulement sur les données fournies par le secteur [industriel concerné] mais doit tenir dûment compte de la littérature scientifique indépendante ».

Les critiques sont également

virulentes à l'égard de l'EMA. Et ce d'autant plus que c'est la deuxième année consécutive que la décharge budgétaire de l'agence est reportée. Les parlementaires « regrettent que de nombreux experts n'aient pas publié de déclaration d'intérêts » et se disent « gravement préoccupés par l'échec de l'agence et son conseil d'administration à répondre efficacement à la question des conflits d'intérêts ». L'EMA devra notamment s'expliquer sur les allégations selon lesquelles l'ancien directeur de l'agence, Thomas Lönngren, qui « aurait créé sa propre société de conseil alors qu'il était toujours en fonction » dès la fin de son mandat. Il avait rejoint une société de conseil opérant pour l'industrie pharmaceutique.

Les parlementaires demandent à la Cour des comptes européenne de finaliser et de présenter l'audit en cours sur les conflits d'intérêts dans les agences de l'Union.

Les reproches formulés à l'encontre de l'EEA sont de moindre gravité. Les parlementaires pointent notamment le fait que la directrice exécutive de l'agence, Jacqueline McGlade ait siégé, entre juin 2010 et avril 2011, au conseil d'administration d'une ONG de défense de l'environnement, Earthwatch. Or celle-ci a perçu de l'EEA un montant de quelque 33 000 euros, en règlement de frais de voyage et de formation d'une trentaine de salariés de l'agence européenne. Les parlementaires ne mettent pas en cause le bien-fondé de la dépense, mais pointent le conflit d'intérêts.

« Les conflits d'intérêts au sein d'agences chargées de la santé des citoyens sont devenus une évidence que le Parlement n'accepte plus, a déclaré le député européen José Bové (Europe Ecologie). M. Barroso n'a d'autre choix que de s'engager pour que des mesures drastiques soient prises pour assurer l'indépendance et la transparence de l'EFSA et des autres agences. » ■

STÉPHANE FOUART